|  |
| --- |
| Le présent cours est inspiré de celui de Pr. **Zetili Abdeslam**, Université Frère Mentouri ainsi que l’ouvrage de **Guidère** **Mathieu** « Méthodologie de la recherche », Ellipses, Paris, 2004 |

**7. La division du mémoire**

Tout travail de recherche est constitué de 3 grandes divisions qui doivent être en relation étroite pour former un tout cohérent et homogène.

* *Introduction générale.*
* *Le corps du mémoire.*
* *Conclusion générale.*

**7.1. Introduction générale**

Au niveau de cette division, le chercheur présente son travail envisagé de manière claire et cohérente dans le but de faciliter la lecture pour les membres du jury et donc faciliter et aider à savoir en quoi consiste l’ensemble de la recherche. Pour jouer pleinement son rôle, L’introduction générale doit comporter les éléments suivants :

1. *L’état de lieu (constat)*

Il s’agit de placer sa recherche dans la discipline de spécialité et de définir **le cadre général choisi** afin de la situer dans un contexte scientifique précis

1. *La problématique*

Après le constat, le chercheur annonce explicitement son sujet, explique les motivations de son choix, poser les questions (parmi lesquelles une question principale), émettre des hypothèses de recherche et expliquer la démarche de recherche.

**Note** : dans le cas de la rédaction d’un avant projet, le candidat doit également joindre un plan de travail et une bibliographie (quelques titres intéressants en rapport avec son sujet).

**7.2. Le corps du mémoire**

Il est composé de deux grandes parties : la théorie et la pratique. Il comporte l’ensemble des développements, analyses ; comparaisons ; synthèses, définitions, rappels historiques à partir de différents documents que le chercheur a rassemblés ainsi que le travail de terrain et l’activité de l’analyse.

**7.3. La conclusion générale**

A la différence des conclusions partielles que le chercheur introduit en fin de chapitres, ou en fin de partie, la conclusion générale reprend l’ensemble de la recherche de façon synthétisée en insistant sur les points essentiels, les objectifs atteints, les propositions les nouvelles pistes de réflexions.

De façon générale, en tant que chercheur, on doit rappeler, dans la conclusion générale, les points suivants :

* Ce qui a été fait dans les travaux des spécialistes à propos du sujet et qu’on a introduits
* Ce que nous avons pu faire dans le cadre de notre recherche, notamment au niveau du travail de terrain. Il s’agit plus précisément de mettre en valeur ce qui a été accompli.
* Ce qui reste à faire dans le même cadre à propos du même sujet. Toute recherche est à la fois une arrivée mais aussi une forme de départ sur de nouvelles pistes de réflexion, quel que soit le travail réalisé, le même sujet reste possible à traiter selon d’autres points de vue.

**8. La rédaction**

**8.1. Le style d’écriture**

Une recherche est un exercice académique qui exige un registre de langue soutenue, tout en assurant la **cohérence**, la **clarté**, et la **précision.** En rédigeant, le chercheur est donc tenu de contrôler son texte sur plusieurs niveaux parmi lesquels, nous rappelons les suivants :

a) Eviter les termes et les expressions apparentant au registre familier ex : « ce sujet est vachement intéressant ! ». « Les élèves que nous avons interrogés sont des gosses âgés de 6 à 10 ans ». « Les personnes interrogés n’ont aucun job (boulot) », « Ce travail nous a bouffé tout notre temps ».

b) Au plan morphosyntaxique, le chercheur doit rassurer un haut degré de correction : phrases simples correctes, claires, pas de contradiction complexe, trop longue ou ambigüe. De plus, il doit employer les organisateurs textuels pour assurer l’enchainement des transitions et de rapports logiques.

**8.2. Le vocabulaire**

* Le chercheur doit faire preuve d’une maitrise suffisante du lexique de la discipline (pour rappeler les notions et les concepts). En convoquant les notions, les concepts et les théories, il emploie inévitablement les termes ou expressions qu’il emprunte à des spécialistes de la matière, donc, il doit assurer un bon usage de ces éléments tout au long de sa rédaction.
* Éviter l’emploie des interjections, des onomatopées et les abréviations non admises. Ex : ouf, j’ai terminé mon travail.
* En cas d’utilisation des sigles ou acronymes, il faut en donner la traduction.
* Vérifier incessamment la grammaire et l’orthographe.
* Employer correctement les signes de ponctuation.

Attention aux erreurs comme les suivantes

* « Nous voulons savoir si les messages publicitaires ont des effets inverses sur les consommateurs ? (pas de point d’interrogation)
* Dans beaucoup de cas la ponctuation change totalement le sens du message :

Exemple1 :

Paul dit : «  Marie a triché lors de l’examen »

Paul, dit Marie, a triché lors de l’examen.

Exemple2 :

* Vous ne dites rien. (Phrase déclarative)
* Vous ne dites rien ! (phrase exclamative)
* Vous ne dites rien ? (phrase interrogative)
* Vous, ne dites rien. (Phrase impérative)
* Rédiger en employant le « nous de la modestie »

Attention !

Le « nous » ne s’accorde pas au pluriel avec le verbe qui le suit, car il s’agit d’un pluriel qui est sémantiquement singulier

**8.3. La structuration du travail de recherche**

***8.3.1. Introductions et conclusions partielles***

En plus de l’introduction et la conclusion générales, un travail de recherche doit comporter des introductions et des conclusions partielles qui assurent sa structuration globale.

L’idéal serait que chaque partie et chapitre commence par une introduction et s’achève par une conclusion. Ces débuts et fins de texte permettent de renforcer la cohérence et de guider le lecteur dans sa lecture, quelle que soit leur longueur. En effet, les introductions partielles annoncent le travail envisagé dans le cadre de la partie ou du chapitre, alors que les conclusions partielles rappellent, de façon synthétisée, ce qui a été réalisé en se focalisant sur les points essentiels.

***8.3.2. Les titres, sous-titres, et intertitres***

Ce sont des moyens qui renforcent la cohérence et qui facilitent la lecture du travail, comme le souligne Michel Beaud *« ce sont les panneaux indicateurs du mouvement de la pensée »* (M. Beaud : 112 ». Pour Mathieu Guidère, leur fonction principale est *« d’indiquer les subdivisions de la réflexion menée et marquer les enchainements de la pensée suivant un plan de rédaction prédéfini »* (M.Guidère :23).

De l’intitulé du mémoire aux différents titres des parties, des chapitres, points et sous-points, le chercheur doit savoir trouver, à chaque fois, les formulations qui correspondent le mieux aux contenus développés. En effet, dans la mesure du possible, un titre doit :

* Etre clair, précis, court et surtout attractif et expressif.
* Traduit fidèlement le contenu du chapitre.

NB : sur le plan des modalités, un titre est souvent une construction averbale, énonciative, interrogative ou la combinaison des deux. Ce type de construction attire et accroche mieux le lecteur.

Exemple : - pourquoi l’alternance des langues en classe FLE ?

* Enseignement de l’écriture. Quelles perspectives ?